CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E28349** **VALABLE JUSQU'AU** **01/02/2027**

ÉDITÉ LE 18/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Raison sociale : SECATRA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/06/2023

Capital : 41 161

4 IMPASSE MONGE
69330 MEYZIEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 313550915

Siret : 313 550 915 00034

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 01 7952

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 302304151803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 302304151803

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 78 20 31 06 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
VJ2C (848 135 836) / DROUART CYRILLE PRÉSIDENT

Site Internet : www.secatra.fr

E-mail : s.drunet@secatra.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 568 440 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	17	03/10/2023
4421	Structures métalliques		09/12/2025
4441	Clôtures métalliques		09/12/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/12/2025 10:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.